



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FSU1 CTSD DU 09 FÉVRIER 2022

Il aura fallu 2 ans de pandémie et la grève majoritaire historique du 13 janvier 2022 pour mettre en lumière l'état alarmant du service public d'Éducation en cette fin de quinquennat. Certes, notre quotidien depuis près de 2 ans se heurte à un virus qui impacte nos conditions de travail et les conditions d'apprentissages des élèves. Mais, en réalité, l'École est perturbée depuis plus de 5 ans déjà par un autre virus, plus dangereux encore : la politique néolibérale d'un gouvernement qui n'a de cesse de prendre des décisions menant à la destruction méthodique du service public, en particulier celui de l'Éducation. Le 13 janvier, les enseignant·es, AESH, AED, inspecteurs·trices, chefs d'établissements, lycéen·nes et parents d'élèves n'étaient pas à Ibiza. Ils étaient dans la rue non seulement pour dénoncer la gestion erratique de la crise sanitaire mais bien plus encore contre la politique dévastatrice du ministre Blanquer dont le dogmatisme néolibéral n'a d'égal que son mépris affiché envers les personnels. Tout cela est à présent reconnu par l'ensemble de la population.

Les réformes Blanquer, ses interventions médiatiques, ses mensonges, son mépris sont devenus insupportables pour les personnels qui n'attendent qu'une chose de sa part maintenant : qu'il parte et ne revienne jamais à l'Éducation Nationale ! Son départ... mais surtout les personnels exigent un virage à 180 degrés dans la politique menée pour retrouver du sens dans un métier rendu à nouveau attractif et s'exerçant dans de bonnes conditions.

- Là où le ministre dit contractuel·les, la profession dit plan d'urgence pour l'éducation via un collectif budgétaire et des créations de postes statutaires ;
- Là où le ministre dit primes au mérite, la profession répond dégel du point d'indice et rattrapage salarial ;
- Là où le ministre continue de creuser les inégalités par les évaluations nationales standardisées, l'individualisation des apprentissages et le recentrage sur les fondamentaux, la profession répond ambition pour l'École, moyens pour la réussite de tous les élèves et liberté pédagogique !
- Là où le ministre communique sur l'inclusion sans donner des moyens à la hauteur des besoins, la profession réclame un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH, l'abandon des PIAL, et des moyens dans les établissements spécialisés
- Enfin, là où le ministre dit loi Rilhac et hiérarchie dans l'école, la profession répond NON à 91% (sondage Éducation Nationale).

Pour les personnels qui ont tenu à bout de bras l'École envers un virus et contre un ministre, il n'est plus possible de considérer l'école en 2022 de la même façon qu'avant la crise sanitaire. Mais quelle réponse vont-ils obtenir lors de la présentation de la carte scolaire de ce CTSD ? La seule maigre dotation de 3 postes pour notre département ? Alors que la crise sanitaire a démontré que les besoins de l'École sont immenses, la préparation de la rentrée se fera donc, encore, sans aucune autre marge de manœuvre que des fermetures de postes pour assurer les nombreuses priorités ministérielles. Ce n'est pas ainsi que l'on améliorera les conditions de travail et d'apprentissage ni que l'on s'attaquera durablement aux choix politiques délétères qui ont fait de la France un des systèmes éducatifs les plus inégalitaires des pays de l'OCDE. Et notre département, alliant ruralité et pauvreté, peut en témoigner. À l'opposé de cette vision uniquement comptable, la FSU affirme que les Services Publics ne sont pas une charge mais un investissement pour l'avenir ! Et, à ce titre, elle exige un plan d'urgence pour le service public d'éducation.

Pour notre département, ce plan d'urgence pourrait ainsi être chiffré :

- **10 postes** supplémentaires pour réussir, sur tout le département, le plafonnement à 24 élèves des GS, CP, CE,1 en milieu ordinaire, ainsi que **6 postes** pour le dédoublement des GS en REP. **Concernant la baisse des effectifs**, afin de tendre vers les moyennes européennes, la

FSU porte comme revendication qu'aucune classe ne dépasse 24 élèves en milieu ordinaire, 20 en éducation prioritaire et 15 en classe multi-niveaux.

- **43 postes pour revenir au taux de scolarisation des 2,5 ans de 2000 (45% d'une classe d'âge).** La scolarisation précoce des élèves favorise la réduction des inégalités, la socialisation et la fidélisation de tous les enfants à l'école publique. À ce sujet, pour relancer cette scolarisation, il serait bon que ces élèves soient aussi comptabilisés dans le calcul des moyennes de toutes les écoles qui font l'effort d'en scolariser hors ZRR ou REP,

- **46 postes RASED** pour enfin reconstituer ces indispensables réseaux spécialisés dans la prévention et la prise en charge des difficultés scolaires. La reconstitution des RASED à hauteur d'un réseau complet (1 psychologue, 1 maître G et 2 maîtres E) pour 800 élèves permettrait de répondre aux situations critiques révélées par la crise sanitaire et essayer de relancer la prévention essentielle dès la maternelle. À ce jour, le nombre de départs en stages CAPPEI n'est pas connu, or ces départs en stage sont urgents parce que nécessaires.

- **33 postes de remplaçant.es brigade** pour que chaque enseignant.e puisse bénéficier de la semaine de formation continue par an à laquelle il a droit.

- **32 postes de remplaçant.es ZIL ou brigade congés maladie** pour améliorer le remplacement à hauteur d'un.e remplaçant.e/10 enseignant.es. Absences non remplacé.es, élèves répartis, scolarisations perturbées...Il n'est plus possible de continuer ainsi. La crise sanitaire actuelle ne fait qu'exacerber un problème récurrent.

- **Concernant la direction et le fonctionnement des écoles,** les mesures actées nationalement sont une première avancée mais restent insuffisantes, il faudrait **78 postes** pour décharger correctement les directeur·trices à hauteur de 1/4 de décharge pour les écoles de 1 à 3 classes ; 1/2 décharge pour celles de 4 à 6 classes ; 3/4 pour celles de 7 à 9 classes et une décharge totale à partir de 10 classes, comme le revendique la FSU,

- **Créer des postes pour les élèves en situation de handicap.** Postes de coordonnateurs·trices en ULIS, postes dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) : IME, ITEP, SESSAD...L'inclusion scolaire, priorité de vitrine médiatique sans moyen, est en train de provoquer beaucoup de souffrance dans les écoles tant pour les élèves que les personnels..

- **Recruter les personnels d'AESH** qui manquent auprès des élèves en situation de handicap. À l'heure où enseignants, parents d'élèves et AESH se rendent compte de la néfaste politique de mutualisation des moyens gérée par les PIAL, des dysfonctionnements et de la souffrance que cela engendre, il est grand temps de recenser les besoins et de consacrer les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves en situation de handicap !

Alors que l'argent public, versé sans condition par le gouvernement, a permis aux entreprises du CAC 40 de faire 57 milliards de bénéfices et aux grandes fortunes un gain de 236 milliards d'euros (soit 4 fois le budget de l'hôpital public), force est de constater que le ruissellement du « quoi qu'il en coûte » a oublié les services publics dont celui de l'Éducation. Au regard de ces sommes et du milliard d'euros rendu à Bercy par le ministre Blanquer sur l'ensemble de ce quinquennat, les mesurette.s arrachées au soir du 13 janvier marquent une nouvelle fois du sceau du mépris l'École de la République et ses agent·es.

Et il apparaît d'autant plus inacceptable que, faute d'un investissement possible, l'Éducation Nationale laisse sur le carreau chaque jour des milliers d'élèves, qu'elle s'enkyste dans les inégalités et que rien ne soit décidé pour améliorer les conditions de travail et revaloriser les personnels ! C'est pourquoi la FSU continue de porter avec l'ensemble des agent·es la nécessité d'un plan d'urgence pour le Service Public d'Éducation.

Enfin, la FSU rappelle son attachement à l'ensemble des instances, et aux règles qui les régissent. Elle regrette le choix de la DSDEN de ne pas avoir envoyé le projet de cette carte scolaire conformément aux textes en vigueur « en même temps que les convocations » ou « au moins huit jours avant la date de la réunion ».

En pièce jointe, les demandes de créations de postes demandées par la FSU11



CARTE SCOLAIRE 2022 CTSD DU 09 FÉVRIER 2022

La FSU11 demande des créations de postes pour les écoles suivantes :

1) Écoles qui ne pourront, sans ouverture de classe, réaliser la priorité ministérielle de plafonnement à 24 des GS, CP, CE,1 en milieu ordinaire :

Écoles primaires :

- Saint-Marcel-Sur-Aude
- Fontcouverte

Écoles maternelles :

- Marcou Carcassonne
- Giono Carcassonne
-

Écoles élémentaires :

- Montmorency Narbonne
- Cezelly Narbonne
- Henri Huon Pennautier
- Giono Carcassonne
- Azalbert Sigean

2) Écoles où le plafonnement à 24 provoquera des sureffectifs sur les autres niveaux

Écoles maternelles :

- Jaurès Carcassonne
- Kergomard Narbonne
- Helvetie Narbonne

Écoles élémentaires :

- Berthelot Carcassonne

3) Écoles en REP nécessitant une ouverture : niveaux C.2 à CM.2 en sureffectif

- Élémentaire Zola Narbonne